



BULLETIN MUNICIPAL



SÉNIERGUES

N°8

Janvier

2023



● LA COMMUNE ● ETAT CIVIL 2022 ● INFOS PRATIQUES ● LES ASSOCIATIONS



Bonjour à Tous,



Le début de cette année 2023 est le moment qui convient pour vous présenter les vœux du Maire, de la municipalité et de tout le conseil municipal.

Une année nouvelle qui nous permet de retrouver une vie presque normale, nous avons d'ailleurs pu partager un moment de convivialité lors des vœux et la galette le 8 janvier dernier.

Pensant ces deux années passées chargées de restrictions, nous ne sommes pas restés inactifs, nous avons fait vivre la commune et préparé l'avenir. Notre principal objectif pour cette année est d'acquérir des terrains constructibles et un bâtiment afin de pouvoir accueillir de nouveaux habitants sur notre commune.

Je remercie les associations de la commune : le comité des fêtes et Vivre à Séniergues pour les animations qui font vivre la commune.

Que cette nouvelle année 2023 nous apporte le meilleur.

Michel Thébaud



**Mardi et vendredi
de 14h00 à 18h00**

05 65 31 10 82

mairie-de-seniergues@wanadoo.fr

www.seniergues.fr

Comité de rédaction :

Le conseil municipal

Rédactrice : Alexia Vandomme



LA COMMUNE

BUDGET COMMUNAL 2022

• Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des dotations et des subventions (45 450 €), des impôts et taxes (77 407 €) des revenus des immeubles (11 400 €) et des produits de services (380 €). Les dépenses de fonctionnement se répartissent en charges du personnel (11 270 €), en charges à caractère général, dont l'entretien de la commune (29 722 €), autres charges de gestion courante, dont les charges scolaires (49 341 €) et charges financières (509 €).

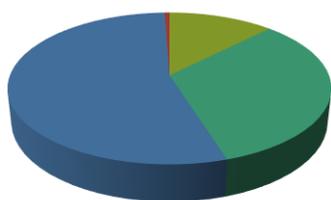
• Investissement

Les recettes d'investissement proviennent principalement de dotations et réserves (29 280 €).

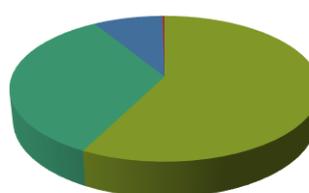
Quelques dépenses en 2022 :

Le vieux portail du cimetière a été remplacé (2 028 €) comme celui du logement communal, au-dessus de la mairie (1 926€). Sur nos routes, le chemin de Gachard a été goudronné (15 840 €) et des coussins berlinois ont été achetés afin de limiter la vitesse de circulation (4 680 €). Afin d'embellir encore le village, les réseaux ont été enfouis dans le centre bourg (reste à charge pour la commune en 2022 : 4 558 €).

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Les taxes en 2022 sont les mêmes qu'en 2021 :

CFE : 12,96 %

Taxe du Foncier Bâti : 27,44 %

Taxe du Foncier non Bâti : 72,53 %

URBANISME

Déclaration Préalable - Permis de construire

Accordés en 2022

NOM	LIEU	DEMANDE
Olivier LANDREAU	Chemin de Line	Construction d'un garage
Yoann BERGOUNIOUX	Chemin de Mazéou	Hangar photovoltaïque
Stéphanie OBELIANNE	Route de Rassiol	Réfection des joints
Sylvie ZELSMANN	Route de Versailles	Construction d'une piscine

Le PLUi est entré en application. Il s'applique donc pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour celles-ci, vous pouvez dorénavant les déposer en ligne directement via la plateforme <https://ideau.atreal.fr/> ou vous adresser à la mairie.

LE RECENSEMENT

En 2023, Séniergues organise une campagne de recensement.



Recensement de la population 2023

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc.
connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.
connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.
connaître **vos habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc.
vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

🔍 le-recensement-et-moi.fr

C'ETAIT EN 2022...



L'enfouissement des réseaux électriques et télécom

Fini les poteaux en béton et les fils disgracieux dans le centre bourg du village !

Les réseaux ont été enfouis et sont désormais protégés des orages et des chutes d'arbres. Séniergues est encore plus jolie...



La jussie, battue par KO

La jussie est une plante invasive qui tente depuis quelques années de coloniser le plan d'eau du lac des places.



A Gachard, le chemin est goudronné

Afin de faciliter l'accès aux habitations et pour permettre aux véhicules de secours d'intervenir en cas de besoin, le chemin de Gachard a été goudronné.

A Rassiol, une fontaine pour désaltérer les randonneurs

Une fontaine à eau a été installée pour permettre aux marcheurs de se désaltérer.



CE SERA EN 2023 !

Réfection des contreforts de l'église

C'est déjà fait ! Les contreforts de l'église ont été étanchéifiés par Yoann Marcouly, l'eau n'abimera plus les pierres.



Achat des terrains et de l'ancienne maison « Cassagnes »

La commune envisage d'étendre l'urbanisation du secteur "Salvat/Marouty" situé entre le village ecclésial (église classée monument historique) et la mairie. Cette extension urbaine est localisée dans la continuité des habitations existantes en bordure de la rue de la Forge. Ce projet a été réfléchi dans le cadre de l'établissement des orientations d'aménagement et de programmation du plan local d'urbanisme intercommunal en cours de finalisation. Il participera au renforcement du village.

Ces terrains à proximité immédiate de la mairie et de la salle polyvalente offrent des espaces bien exposés avec une topographie favorable à l'aménagement de logements permettant d'envisager une extension urbaine cohérente.



- [1] Bâtiment existant : réhabilitation en 2 logements locatifs

- [2] et [3] secteurs AU1 du futur PLUi : proposer 6 à 7 lots à la construction

- [4] en espace agricole du futur PLUi : association de la population à la définition d'un usage (espace récréatif, jardins partagés , aire de pique nique...)

- [5] espace public existant (fontaine et mare)

- [6] en espace agricole du PLUi : (affectation en parking temporaire lors des festivités communales)



Enveloppe urbaine du bourg



Périmètre de la zone d'aménagement différé ZAD



ETAT CIVIL 2022

NAISSANCES

Victoire FERRARINI, le 3 mai

Louis LAFAGE, le 17 avril

PACS

Estelle DELPECH et Julien BOUZOU, le 25 mars

DECES

Marie-Rose BONNASSIE, le 04 février

Serge CHAIZE, le 19 avril

Marie-Louise GLEYAL, le 14 septembre

Maurice DELFAU, le 28 octobre



SENIERGUES CONNECTEE !!!

Une borne WIFI public lotois a été installée dans la commune en 2019, elle permet de se connecter gratuitement en wifi à internet.

Voici les principales statistiques de connexion pour l'année 2022, elles sont en augmentations constantes :

Total de sessions de connexion : 965

Un utilisateur peut se connecter plusieurs fois

Nombre d'utilisateurs différents : 43

Données reçues par les utilisateurs : 8,67 Go

Temps cumulé de connexion : 6j 4h 15m

Durée moyenne de connexion : 9mn 13s

Durée maximale de connexion : 7h 19mn





DEUX NOUVEAUX CHEMINS COMMUNAUX



Chemin de Font neuve à La Capelle

Le chemin rural de Font neuve à la Capelle a retrouvé sa raison d'être : la libre circulation des piétons sur près de 2 km. Dès les premiers mètres repris à la nature envahissante, l'horizon s'ouvre et donne l'envie de progresser et de découvrir de nouveaux paysages inconnus. Au départ du bourg, une boucle d'environ 4 km permet une belle promenade de santé facile d'accès pour les riverains et les habitants de la commune, mais aussi pour les amateurs de petites randonnées. Chaque année, les bénévoles donnent de leur temps pour la survie des chemins ruraux, un patrimoine ancestral qui permet de partager la nature.

Chemin de Reilhac

Un petit circuit de 3 km pour prendre l'air. Garez-vous au lac des places et admirez cette mare ancienne alimentée par le puits situé juste au-dessus. Dirigez-vous vers le chemin de Reilhac, en passant par la Genevrière, et prenez le dans un sens ou l'autre, à votre choix. Ce chemin de Reilhac est une très ancienne voie qui conduisait autrefois vers Reilhac et Gramat, utilisé essentiellement pour conduire le bétail et quelques charrettes. Les temps ont bien changé, mais pour refaire l'histoire, empruntez et découvrez ce chemin !





INFOS PRATIQUES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT



Je m'adresse à l'une des 9 mairies concernées du Lot pour déposer mon dossier et prendre mes empreintes, puis le C.E.R.T. traite les dossiers.

*Cahors, Cajarc, Castelnau-Montratier, Figeac, Puy-l'Evêque, Gourdon, Gramat, Saint-Céré, Souillac. Prendre Rendez-vous !

Pièces à fournir :

1 photo d'identité de moins de 6 mois

Formulaire Cerfa n°12100*02

Justificatif de nationalité française (fournir une carte d'identité sécurisée plastifiée)

PERMIS DE CONDUIRE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :

<https://ants.gouv.fr/>

CARTE GRISE

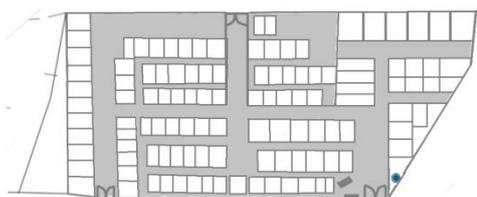
Les démarches se font par internet sur le site officiel :

<https://ants.gouv.fr/>

Si vous n'avez pas internet, rendez-vous à la maison de services au public de la communauté de communes du causse de LABASTIDE-MURAT pour le permis de conduire, carte grise, déclaration d'impôts...

Renseignez-vous au 05 65 20 08 50 du lundi au jeudi 9 h - 12 h et de 14 h à 17 h.

INFORMATION CIMETIERE



Le cimetière de la commune dispose d'un nouveau columbarium. Le montant de la concession au columbarium est fixé à 500€ pour 30 ans, celui du cimetière en vue d'une inhumation est de 150€.

LE SPANC



(Service Public d'Assainissement Non Collectif)
www.symictom.fr

Les compétences et les missions du service sont :

- ⇒ Le contrôle de conception et de réalisation des ouvrages des installations neuves ou réhabilitées,
- ⇒ Le diagnostic puis les contrôles périodiques du bon fonctionnement et d'entretien de toutes les installations autonomes sur le territoire du syndicat,
- ⇒ Le contrôle des installations lors des transactions immobilières,
- ⇒ Le conseil sur l'ensemble des démarches à entreprendre.

LE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS



La collecte des déchets est assurée par le SYMICTOM de MONTCLÉRA (www.symictom.fr).

Le traitement par le SYDED de CATUS (www.syded-du-lot.fr).

Les collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables sont effectuées par les agents du SYMICTOM, dans notre village en bacs de regroupement VERTS et GRIS.

Vous devez déposer dans les bacs Verts les déchets recyclables dans des sacs transparents. Ces sacs peuvent être retirés à la mairie. Depuis mars 2012 : tous les emballages en plastique sont recyclables, y compris les pots de yaourt, les barquettes, le polystyrène...Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Vous devez déposer dans les bacs Gris les Ordures Ménagères, elles doivent être présentées en sacs fermés.

Le verre doit être déposé dans un récup'verre. Vous en trouverez aux Places du Lac, au cimetière ou en bas du Camping La Faurie.

Les habits et textiles, chaussures doivent être déposés dans la BORNE RELAIS, à côté du cimetière.

Les végétaux doivent être apportés en déchetterie à Labastide-Murat. Vous devez également y déposer vos encombrants (meubles, électroménagers, gravats...)

Horaires déchetterie : lundi et mardi de 14h00 à 18h00

le mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et le samedi de 14h00 à 17h00

LES JOURS DE COLLECTE

Ordures ménagères (bac gris)

Le Mardi : Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie

Le Vendredi : Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes

Déchets recyclables (bac vert)

Le Mercredi des semaines impaires : (Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie)

Le Lundi des semaines impaires : (Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes)

Le Compostage

Afin de diminuer les quantités d'ordures ménagères, pensez au COMPOSTAGE individuel pour vos déchets de jardin, déchets de cuisine, déchets ménagers non alimentaires (fleurs et plantes d'intérieur, sciures et copeaux de bois, cendres de bois refroidies, essuie-tout et mouchoirs en papier).

Le Broyeur de végétaux

La commune dispose d'un broyeur de végétaux ayant la capacité de broyer des branches jusqu'à 7 cm de diamètre. Les habitants de la commune peuvent déposer des végétaux près de la mairie qui seront broyés par les services de la mairie, la manipulation du broyeur nécessitant un peu de pratique. Il est nécessaire d'appeler la mairie avant de déposer les végétaux afin de convenir du lieu de dépôt. Pour rappel, suite à un arrêté préfectoral, les particuliers ne sont pas autorisés à brûler les déchets verts en plein air.

SERVICES

A Labastide-Murat, vous trouverez :

MAISON DE SANTE

8, rue Saint-Jacques

SSIAD

Services de Soins Infirmiers A Domicile

Tel : 05 65 21 13 93

MEDECINS

Christine CHEVAUX

Tel : 05 65 20 68 68

CABINET D'INFIRMIERES

Tel : 05 65 31 11 96

DENTISTE

Corina BOCSARU

Tel : 05 65 31 11 54

KINESITHERAPEUTE

Carole DESCHAMPS et Tatiana MALOEUVRE

Tel : 05 65 21 17 61

PODOLOGUE

Christophe PAPIN

Tel : 05 65 20 68 68

OSTEOPATHE

Harold Berthollet

Tel : 07 84 75 15 12

URGENCES

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

ADMR

permanence de 8h à 12h (du lundi au vendredi) et de 13h30 à 15h30 (lundi et mercredi)

Tel : 05 65 24 01 28

LOT AIDE A DOMICILE

Ménage, portage de repas

Tel : 0 805 69 69 46

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

(maison communautaire)

8, grande rue du Causse

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tel : 05 65 20 08 50

ALSH

Accueil de loisir sans hébergement

Tel : 06 12 60 53 36

RAM (Relais des assistantes maternelles)

Tel : Les mercredis (à Labastide-Murat) et jeudis (à Montfaucon) de 09h00 à 12h30

Tél : 05 65 20 39 68

BORNES DE RECHARGES ELECTRIQUES

sur la place principale de Labastide, face au Tabac, borne rapide REVEO,

et à Carrefour contact, borne gratuite au magasin

VETERINAIRE

Lucie RABIER

3, square Daniel Roques

Tel : 05 65 24 39 19



L'ASSOCIATION VIVRE A SENIERGUES



Le début de l'année a été marqué par les craintes provoquées par l'annonce de l'exploitation de la centrale d'enrobage au bitume sur la commune. L'association s'est alors mobilisée en étudiant attentivement le dossier et en questionnant divers spécialistes de ce secteur environnemental. Ces consultations lui ont permis d'envoyer une contribution argumentée dans le cadre de la consultation publique. Par ailleurs nous sommes toujours attentifs aux problèmes liés à la circulation sur les routes de la Commune.

La mairie ayant sollicité le SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) pour l'aider à trouver des solutions et afin d'enrichir la réflexion, l'association a réalisé une enquête auprès des riverains de la partie agglomérée de la D801 afin de recueillir leur avis et propositions sur ce sujet. Un document de synthèse a été fait et envoyé en mairie. En ouverture des Journées Européennes du Patrimoine, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir à nouveau dans l'église Saint-Martin, Laetitia Corcelle, soprano et directrice musicale de l'ensemble « La Sportelle » et Emmeran Rollin organiste, pianiste et directeur du festival de musique de Rocamadour. Ces artistes talentueux avaient construit un programme sur le thème de la nature particulièrement d'actualité en cet été caniculaire... L'église était pleine d'un public enchanté par ce récital. Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé et/ou qui ont participé à ces activités. Plusieurs projets sont à l'étude pour 2023 à l'occasion desquels nous espérons vous retrouver.

Régine BARRES

LE COMITE DES FETES



En 2022, nous avons enfin repris nos activités, avec nos trois jours de fête. Le 14 août, le loto a été une réussite avec plus de 200 personnes. Le 15, avec un vide greniers qui réunit toujours autant de monde, nous avons eu le plaisir de recevoir trois musiciens bénévoles qui ont joué autour de la buvette ce qui a permis de danser et chanter dans une ambiance chaleureuse. La journée s'est terminée par un bal avec David Firmin. Le 16, nous avons réuni près de 500 personnes pour notre repas fermier suivi d'un bal avec Gérard Gouny. Cette année 2023 sera, je l'espère une année charnière car nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux jeunes au sein du comité des fêtes. Ce sont David, Sabine, Joachim, Anaïs, Enzo, Raphaël, Arnaud, Benoît, Quentin, Bruno, Cyril, Emmanuelle, Jean-Paul et Cathy. Je les remercie du fond du cœur et

j'espère que cela donnera des idées à d'autres. Pour 2023, nous avons programmé des vide-greniers, loto, belote et 4 jours de fête dont une soirée pour les jeunes. Nous avons le plaisir de recevoir le 11 avril une étape de la transhumance ovine avec un repas organisé le soir. Nous allons tout faire pour que 2023 redevienne une année festive et conviviale pour tous. Le comité des fêtes adresse tous ses vœux de bonheur à tous les habitants.

Le président Bernard BOY